



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman eastman.quebec
Août 2016, volume 16, numéro 4

SOMMAIRE

- Mot du Maire 2
- Club de l'Âge d'or 2
- Centre d'action bénévole Missisquoi-Nord..... 2
- Assemblée du 4 juin 3
- Assemblée du 4 juillet..... 3
- Bibliothèque 4
- Sécurité incendie..... 4
- Les sentiers du parc Missisquoi-Nord..... 4
- Chroniques vertes 5
- Les Correspondances d'Eastman 6
- Loisirs..... 7
- Tourisme..... 8

INAUGURATION DU SENTIER LOUISE PORTAL

C'est le 20 juillet dernier qu'a eu lieu l'inauguration du **Sentier Louise Portal**, nommé en l'honneur de cette artiste bien connue de tous et muse des Correspondances d'Eastman, à laquelle la municipalité a voulu rendre un hommage bien mérité. La première partie de la piste cyclable au cœur du village a, pour l'occasion, accueilli de nouveaux panneaux, retraçant la vie et l'œuvre de Louise Portal. Pour souligner cet événement, une petite cérémonie amicale a eu lieu par la suite au théâtre de la Marjolaine. Musique, poésie, chansons étaient à l'honneur, avec la participation de la chanteuse Catherine Servidio et du pianiste Michel Desjardins, tous deux résidents d'Eastman. Ce fut une belle occasion pour la municipalité, au nom des citoyens d'Eastman, de remercier Mme Portal pour les nombreuses années pendant lesquelles elle a contribué au rayonnement et à l'épanouissement culturel de notre village.



MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,

Dernièrement, vous avez sûrement remarqué la nouvelle signalisation que nous avons installée sur certaines de nos routes : à la suite de nombreuses plaintes de citoyens, le comité des travaux publics a recommandé certaines actions pour réduire la vitesse dans certains sec-

teurs de la municipalité. Les secteurs touchés sont le chemin du Lac d'Argent, le chemin Mont Bon Plaisir et le chemin de la Traverse.

Sur le chemin du lac d'Argent, l'installation de deux dos d'âne ainsi que plusieurs bollards ont très efficacement ralenti la vitesse des véhicules.

Sur le chemin Mont Bon Plaisir, l'installation de trois panneaux d'arrêts au coin des rues de la Héronnière, du chemin des Castors ainsi que du chemin Lefebvre a également considérablement ralenti la vitesse des usagers de cette route.

Finalement, sur le chemin de la Traverse, l'installation d'un dos d'âne à profil bas assurera un ralentissement à l'approche des installations sportives.

Tous ces ajustements ont été faits dans le but d'assurer une meilleure sécurité pour nos citoyens qui se promènent à pied ou à vélo, de même que de protéger nos enfants qui circulent dans nos rues. Dans plusieurs secteurs, il y a encore un grand nombre d'usagers qui ne respectent pas la vitesse ; des opérations radar de la Sûreté du Québec nous démontrent que ce sont souvent les résidents qui se font arrêter. Nous vous demandons donc d'être conscients de votre vitesse lorsque vous circulez dans la municipalité. Plusieurs citoyens ont observé que depuis l'installation des bollards sur le chemin du Lac d'Argent, plusieurs cyclistes roulent côte à côte. Je tiens à rappeler que cette pratique n'est pas sécuritaire, et nous demandons aux cyclistes de respecter la réglementation routière, par respect pour les autres utilisateurs de nos chemins et routes.

S'il vous plaît, respectez-vous mutuellement et tous les usagers de la route seront contents. Nous comptons sur votre collaboration !

Soyez prudents et passez un bel été.

Yvon Laramée, maire

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Il y aura du bingo le **20 août** et le **17 septembre** à 19 heures. Les brunchs mensuels auront lieu le **21 août** (menu estival) et le **18 septembre**,

de 10 h à 13 h. Les cours de tricot reprendront à partir du 28 septembre.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **21 août**, tout de suite après le brunch.

Il reste quelques places pour l'excursion d'un jour « Train et couleurs d'automne » le 1er octobre en Nouvelle-Angleterre. Pour informations, contacter Raymond Breton au 450-297-0761.

Pour les cours de danse et d'entraînement physique (avec Marie-Noëlle Fontaine), surveiller le calendrier sur le site web : www.lamissisquoise.com



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE MISSISQUOI-NORD

Vous êtes intéressé(e) à aider les autres, principalement les personnes âgées ?

Vous avez quelques heures à offrir ?

Le Centre d'action bénévole de la Missisquoi-Nord (CABMN) est la recherche de conducteurs ou conductrices bénévoles pour son service d'accompagnement/transport et d'aide pour son service d'assistance à compléter les formulaires gouvernementaux.

Venez découvrir comment le bénévolat peut combler vos intérêts et occuper vos temps libres. Le centre dessert les secteurs de Potton, Bolton-Est, St-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud et Eastman.

Communiquez avec le CABMN au [450-292-3114](tel:450-292-3114) ou à a.laplume@cabmn.org.



 455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télé. : 819 565-2891
MONTYSYLVESTRE.COM

 AMÉLIE GÉRIN
Notaire
GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
agerin@notarius.net
819-843-3793, poste 219
www.pmeinter.com/magog

DÉBOUCHAGE DE TUYAUX
INSPECTION PAR CAMÉRA
DRAINAGE ET EXCAVATION
LE GROUPE EXPERT DRAINS
819-864-6441
www.expertdrains.com
RBOQ: 8281-1605

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 4 JUIN 2016

Administration générale

- Nomination de M. Philippe-Denis Richard à titre de maire suppléant pour les huit prochains mois.
- La MRC de Memphrémagog, propriétaire des actifs de la Corporation ski/golf Mont-Orford, a présenté une proposition de financement pour soutenir son plan de développement. La municipalité d'Eastman manifeste son accord de principe à cette proposition, soit 0,0025 \$ du 100 \$ d'évaluation, basée sur la valeur foncière uniformisée de 2015 pour un montant maximal de 12 246 \$ par année. Cet accord s'étend aux cinq prochaines années et est assorti de certaines conditions, notamment l'accord des 17 municipalités et le maintien de l'offre actuelle de droits d'accès pour le ski et le golf pour nos citoyens.

Loisirs et Tourisme

- Autorisation du remboursement de la surtaxe de Magog pour l'inscription à l'activité hockey pour deux citoyens d'Eastman.
- Autorisation d'achat d'équipement pour le Bureau d'accueil touristique pour un montant de 5000 \$ (+ taxes).
- Modification de la politique visant à étendre aux propriétaires de résidences secondaires le remboursement de la surtaxe de Magog pour l'inscription d'Eastmanois à des activités de loisirs non offertes à Eastman et décrites à la politique de remboursement.
- Adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé au coût de 50 \$.
- Engagement de 3 animateurs et autorisation de dépenses de 7000 \$ pour le Camp de jour estival.
- Autorisation d'un montant maximal de 1 000 \$ pour la conception et l'impression d'une carte touristique en format napperon.

Sécurité incendie

- Entente signée avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS – CHUS) dans le cadre du projet *Premiers répondants*.
- Autorisation de deux activités de formation/encadrement pour la mise en place des services de premiers répondants.
- Autorisation d'un décompte progressif de 71 642,39 \$ pour l'agrandissement de la caserne incendie et la réfection du garage municipal.

Travaux publics

- Demande au MTQ d'une signalisation pour accroître la sécurité des élèves à l'intersection des chemins George-Bonnallie et Daniel-Charland.
- Installation de trois nouveaux panneaux d'arrêts sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir et d'un dos d'âne sur le chemin du Lac-d'Argent.

- Mandat à *Le Rappel* pour la réduction du débit d'eau dans les fossés de certains chemins municipaux.
- Mandat à *EXP* pour une étude d'avant-projet pour le prolongement du réseau d'eau potable, secteur « du Bosquet » conditionnellement à l'approbation des résidents du secteur.

...

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 4 JUILLET 2016

Administration générale

- Autorisation d'achat de deux ordinateurs auprès d'*Informatique Orford*, au coût de 1055 \$ chacun (+ taxes).
- Acceptation du décompte progressif n°1 – Réfection du bureau d'accueil touristique – au montant de 9793 \$.

Loisirs, Terrains de jeux et Culture

- Autorisation de l'achat de mobilier urbain pour différents parcs de la municipalité pour un coût total de 10 000 \$; ce montant est pris à même le *Fonds pour fins de parcs et terrains de jeux*.
- Autorisation de tenue d'événement aux Correspondances d'Eastman. Selon un nouveau règlement de la municipalité, tout organisme désirant tenir un événement public doit d'abord obtenir une autorisation spécifique du Conseil.

Travaux publics

- Embauche à titre d'employé régulier de M. Martin Bourbonnais au poste de journalier aux travaux publics, sa période de probation étant complétée avec succès.
- Embauche de M. Simon Ouellet à titre de journalier au service des travaux publics en remplacement d'un employé ayant quitté ses fonctions.

Urbanisme

- Demande d'approbation auprès de la Commission de toponymie du Québec pour la dénomination « Allée verte » de l'allée de circulation privée menant aux gîtes en forêt dans le développement *Le Vertendre*.
- Conformément à la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), refus d'une dérogation mineure visant à régulariser l'implantation du bâtiment dans la marge latérale de 45 cm (9,54 mètres au lieu de 10 mètres).
- Mise à jour de trois règlements uniformisés au niveau de la MRC de Memphrémagog, soit celui sur les *Nuisances*, sur la *Sécurité, la paix et l'ordre*, ainsi que celui sur le *Stationnement et la gestion des voies publiques*.

...



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Cet été, la bibliothèque propose à ses jeunes abonnés de participer au Club de lecture TD. Il suffit de s'inscrire à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture (le mercredi de 13h à 17h et de 19h à 20h, ainsi que le samedi de 10h à 14h) et ... de lire!

Au moment de l'abonnement, les jeunes recevront leur carnet de lecture et plusieurs autres petites surprises...

Cet été, la bibliothèque offre à ses abonnés de se familiariser avec les auteurs présents aux *Correspondances d'Eastman*. Plusieurs de leurs œuvres sont disponibles à notre bibliothèque, sans oublier les auteurs « jeunesse » !

La bibliothèque a maintenant sa page Facebook ! On peut la consulter et s'y abonner pour connaître les activités et nouveautés :

<https://www.facebook.com/bibliothequedeastman/>



Notre Croque-livres s'est refait une beauté au cours du printemps : les enfants du service de garde de l'école du Val-de-Grâce l'ont redécoré et rebaptisé *La boîte aux Rêves*. Il est donc maintenant à nouveau en opération. On peut y emprunter des livres pour les jeunes en tout temps ou y déposer des livres destinés aux enfants de 0 à 12 ans.



...

SÉCURITÉ INCENDIE

Que l'on soit amateur de plein air en forêt ou qu'on habite dans une zone boisée, il faut faire attention aux incendies provoqués par les feux de joie. Ceux-ci peuvent causer des pertes matérielles considérables et même des décès. On peut les prévenir en suivant des règles de sécurité suivantes :

En période de sécheresse

Respecter les avis d'interdiction de feu à ciel ouvert et la réglementation municipale : il est nécessaire d'obtenir un permis (verbal) avant de faire un feu, en appelant au 450-297-3440 pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, ou au 450-297-0020 les soirs et fins de semaine.

Nettoyer les abords de la maison en éliminant ou en éloignant tout ce qui peut brûler et propager le feu : bois de chauffage, herbes sèches, buissons, jouets, etc.

Grillager la cheminée et tous les conduits de fumée.

Établir un plan d'intervention avec tous les membres de votre famille et prévoir un lieu de rassemblement.

S'informer auprès des autorités municipales ou du service de sécurité incendie sur la marche à suivre en cas d'incendies de forêt ou d'évacuation.

S'entendre avec ses voisins pour une entraide en cas d'urgence.

Suivre les bulletins météo et l'indice d'inflammabilité à la radio, à la télévision ou, s'il est accessible, sur Internet.

Se préparer lorsque le risque d'incendie se précise.

...

UNE PETITE HEURE POUR PRENDRE L'AIR ?



rue des Pins Sud...

Les sentiers du parc Missisquoi-Nord sont tout désignés. Pourquoi ne pas s'offrir une heure de randonnée pédestre dans ce parc municipal ? Des sentiers bien balisés; en famille, seuls ou en groupe; des dénivelés modestes mais exigeants; un environnement forestier diversifié, un parc municipal accessible par la

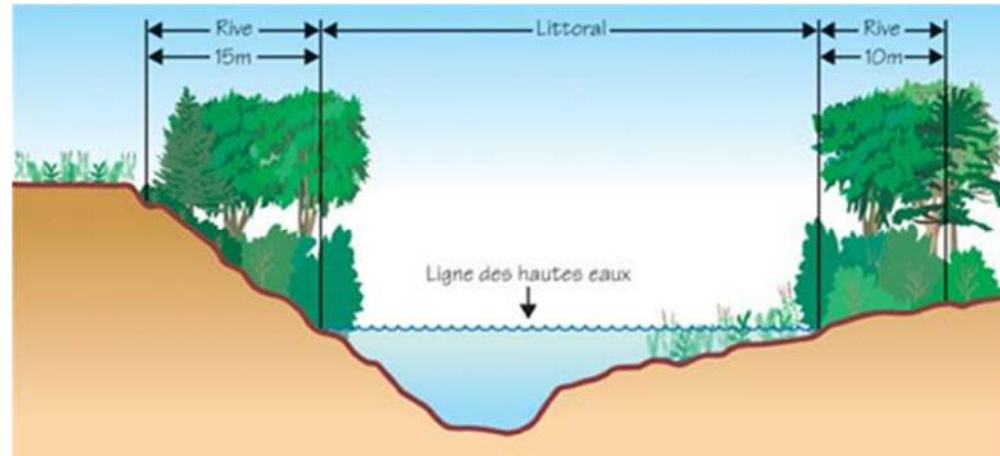
...

CHRONIQUES VERTES

Protéger les rives des cours d'eau

Afin de protéger la qualité de l'eau des lacs, une bande de protection riveraine est exigée sur les terrains adjacents aux lacs. Une bande de végétation sur 5 mètres de profondeur à partir de la ligne des hautes eaux doit être maintenue et la tonte y est interdite. Les lacs de la municipalité sont régulièrement visités pour vérifier la présence de cette bande de protection et cette année, l'inspectrice en environnement visite également les cours d'eau.

Lorsqu'un cours d'eau traverse une propriété, cette même bande de protection végétale doit être mise en place de part et d'autre du cours d'eau. Si vous prévoyez faire un aménagement horticole dans cette bande, plutôt que de laisser pousser la végétation librement, demandez un certificat à la Municipalité, il est sans frais.



Source : MDDELCC

Les arbres dépérissants



Sur toute propriété, les arbres dépérissants, malades ou nuisibles peuvent être coupés, avec une autorisation municipale. La procédure est simple : il faut juste signer une déclaration, puis un inspecteur se rend sur votre propriété afin de constater l'état de l'arbre. Il faut également être vigilant à tout frêne qui dépérit subitement ; cela pourrait être dû à l'agrile du frêne, un insecte qui fait mourir cet arbre. Le cas échéant, il faut alors brûler le bois sur place pour éviter la propagation de ce parasite.

Algues bleu-vert dans les lacs



Avec les chaleurs estivales, il est possible que les algues bleu-vert fassent leur apparition dans nos lacs. Si vous apercevez une coloration verte inhabituelle dans l'eau, évitez tout contact et prévenez la municipalité.

CONCOURS
L'ABC DU BAC

« **Vrai ou faux : il est possible de mettre des feuilles d'assouplissant et de la charpie de sécheuse dans le bac à compost.** »

Vous connaissez la réponse ?

Rendez-vous au www.abcdubac.com pour participer à notre quizz.

Chaque bonne réponse vous donnera des points et augmentera vos chances de remporter l'un des huit prix.

Participez, ça pourrait vous rapporter!

www.abcdubac.com

CHRONIQUES VERTES (SUITE)

En période de chaleur, comment prévenir les odeurs du bac brun ?

Avec les chaleurs de l'été, il est possible que votre bac à compost génère des odeurs. Voici comment les réduire et les prévenir :

- Éviter de placer votre bac au soleil ;
- Éviter d'y mettre des liquides comme de la soupe, du lait ou du jus ;
- Faire des papillotes : Envelopper les viandes et les restes de table dans un sac de papier brun ou dans un journal ;
- Placer les résidus odorants (viandes) au frigo ou au congélateur et les mettre dans le bac seulement au moment de la collecte ;
- Laisser l'herbe coupée au sol, car dans le bac brun, l'herbe coupée est source d'odeurs. De plus, les résidus de tonte de gazon sont riches en azote et représentent un excellent engrais naturel. Si on tient à mettre l'herbe coupée dans le bac, il vaut mieux d'abord la laisser sécher ;
- Saupoudrer un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans votre bac brun ;
- Déposer une feuille de papier journal ou un prospectus chaque fois que le contenant de transfert est vidé dans le bac brun.

Quelques trucs pour éloigner les animaux



- Si de petits vers blancs sont visibles dans ou sur le contenant ou le bac, cela signifie qu'une mouche a réussi à pondre des œufs sur des restes de viande. Toutefois, si cela arrive, on peut les éliminer en les aspergeant de sel ou de vinaigre ;
- Mettre du Vicks VapoRub autour des trous d'aération pour éloigner les animaux curieux.

LES CORRESPONDANCES D'EASTMAN



Plus que quelques jours avant le début de la 14^e édition du festival *Les Correspondances d'Eastman* du 4 au 7 août. La programmation complète est disponible au bureau des *Correspondances*, chez la plupart des commerçants de la région, à la bibliothèque d'Eastman et sur le site web : lescorrespondances.ca.

Un grand MERCI à vous tous, chers résidents d'Eastman, pour votre grande collaboration et votre soutien indéfectible envers les *Correspondances*. Que chacun profite de cette grande fête des lettres qui s'annonce mémorable !

Pendant ces quatre jours de festivité, il convient d'éviter de faire du bruit (tondre la pelouse à l'avance, par exemple) afin de garder la quiétude du village, de conserver une atmosphère accueillante tout en encourageant l'inspiration des écrivains et écrivaines, festivaliers et festivalières.

Le festival est susceptible de causer des ralentissements et plus de circulation au cœur du village; le comité organisateur s'excuse à l'avance des désagréments occasionnés et recommande aux usagers de la route de faire preuve de prudence et de courtoisie afin partager la route en toute sécurité.

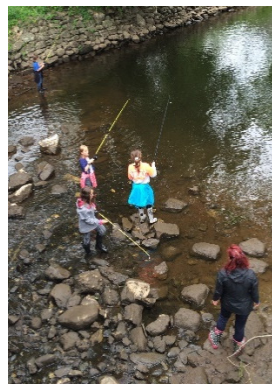
Bon festival !

...

LOISIRS

Par Mélanie Savoie, intervenante loisirs, culture et vie communautaire

Fête de la pêche



C'est sous un soleil éclatant, le 4 juin dernier au barrage du Lac d'Argent, que les enfants ont pu profiter, pour une troisième année consécutive, d'un bassin de pêche supervisé par l'Association des pompiers d'Eastman. Au total, ce sont plus d'une trentaine d'enfants, tous le sourire aux lèvres, qui ont eu la chance de pêcher de belles grosses truites et repartir avec un prix de présence.

Comme à chaque année, ce sont des milliers de truites qui ont été ensemencées dans les lacs d'Argent et Stukely dans le cadre de la Fête de la pêche.

Pêche en herbe

L'activité d'initiation à la pêche en collaboration avec la classe de 6^e année de l'école du Val-de-Grâce, était de retour cette année !

Au terme de cette journée de formation et d'initiation, 21 élèves ont reçu une canne à pêche et un permis valide jusqu'à leurs 18 ans. La municipalité tient à remercier la collaboration de l'école et les enseignantes présentes, mais également les 2 bénévoles de l'Association Yamaska, pêcheurs aguerris, pour leur assistance et le partage de leurs connaissances.

Vendredi 24 juin

Une fois de plus, nombreux furent les visiteurs au Parc des Sports à l'occasion des célébrations de la Fête nationale du Québec à Eastman (visiter notre page Facebook Loisirs Eastman pour voir l'album photo). La magnifique température ainsi que les nombreuses activités de la journée ont attiré plusieurs centaines de personnes, des tout-petits aux plus grands ! La municipalité se joint à ses fidèles collaborateurs, l'Association des pompiers d'Eastman et le club des Lions, pour saluer la grande participation des citoyens aux festivités. Tous les fonds amassés par chacun des collaborateurs serviront à améliorer notre milieu de vie.

Camp de jour

Le camp de jour fermera ses portes le 12 août prochain au terme d'une autre belle saison. Une fois de plus, le camp de jour affichait complet cette année. En plus des activités régulières et des 4 grandes sorties, les enfants ont eu la visite de plusieurs intervenants extérieurs et ont donc pu en apprendre davantage sur la faune et la flore locale avec les classes vertes du Marais de la Rivière aux Cerises et un rallye animé par le Corridor Appalachienn, les reptiles avec la visite de Reptizoo de même que les oiseaux de proie avec une visite de l'UQROP, l'union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie. Les plus grands ont également eu la chance de bonifier leurs sorties à la plage de Magog les vendredis, à raison de 3 occasions durant l'été, en optant pour les sorties à la plage+. Il s'agissait de 3 avant-midis d'activités dont une course d'orientation dans les marais de la rivière aux Cerises, une randonnée en kayak sur la rivière aux Cerises et une sortie à l'Accro-parc de la plage. L'équipe du camp de jour souhaite à tous les participants un bon retour en classe et « À l'année prochaine » !

Les évènements à venir

- Eastman en couleurs
- Les journées de la Culture
- L'Halloween
- Les féeries de Noël avec le traditionnel défilé du Père Noël

Plus d'informations au sujet de ces activités seront disponibles sur notre site web!

TOURISME

Par Marie-Lou Laramée, coordonnatrice loisirs et développement touristique et chargée de projets spéciaux

Cœur Villageois

Au mois de mai dernier, la Municipalité d'Eastman a été officiellement accréditée « Cœur Villageois », un tout nouveau programme mis en place par Tourisme Cantons-de-l'Est. Une promesse pour les visiteurs de la région qu'ils pourront étirer le temps et vivre un ou des moments d'enchantement à Eastman. L'expérience proposée dans le cadre de ce programme est la découverte d'un village littéraire : en d'autres termes, on sort les livres et les mots des lieux traditionnels !

Pour l'occasion, une première boîte d'échange de livres a été installée au Parc du Temps qui Passe. Le principe de cette boîte est le même que pour le Croque-livres, « je prends un livre et j'en donne un », mais avec une touche plus personnelle et originale à Eastman : en effet, les livres constituant le contenu de cette boîte ont été choisis avec soin par des citoyens et une touche personnelle y a été ajoutée afin d'enrichir l'expérience. À l'intérieur des livres se trouve une petite inscription des citoyens invitant les visiteurs à découvrir certains lieux, à goûter certains plaisirs... Bref, ils y trouvent les coups de cœur des citoyens pour leur ville ! Pour repartir à la maison avec leur nouvelle trouvaille, les visiteurs doivent à leur tour y déposer un de leurs propres livres, avec une mention de leur découverte coup de cœur d'Eastman !

Vous souhaiteriez, vous aussi, partager vos coups de cœur avec nos visiteurs et concitoyens ? Rien de plus simple, il suffit de sélectionner un livre, toujours en bon état, puis d'inscrire à l'endos de la page couverture vos coups de cœur à Eastman. Une fois le tout effectué, on dépose simplement ce ou ces livres, dans la boîte d'échange.

Voici un exemple de texte :

« Le meilleur moment de ma journée est lorsque j'effectue ma marche matinale sur le chemin du Lac d'Argent. J'aime prendre quelques minutes au pied du chemin du Théâtre pour admirer la superbe vue sur le soleil levant au loin vers le Mont-Orford. Certains matins, je me laisse ensorceler par le reflet de cette majestueuse montagne dans les eaux calmes du Lac d'Argent. En poursuivant ma route, je croise de sympathiques marcheurs, joggeurs et cyclistes qui, tout comme moi, profitent du calme de la nature environnante pour se ressourcer et débiter leur journée du bon pied. Au plaisir de vous y rencontrer. » Signé *La dame au chapeau de paille*

Cœurs Villageois est aussi une façon de promouvoir le village et de souligner ses attraits culturels et de plein air. La municipalité a produit un dépliant touristique au bénéfice des visiteurs qui saura sans doute faire valoir ses charmes autant auprès des résidents. Il est possible de se procurer ce dépliant au bureau d'accueil touristique, maintenant situé au 14 rue Lapointe.



TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : info@eastman.quebec

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

eastman.quebec

J.P. Cadrin & Ass. Inc.
évaluateur agréé
cadrin@jpcadrin.ca
455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2
tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

SOLUTION R.NORMAND
RICHARD NORMAND
richard@solutionrnormand.com
819 212-3182
426 E. George-Bonnallie
Eastman (Québec) J0E 1P0
DÉNEIGEMENT / PAYSAGEMENT / EXCAVATION
COUPE FORESTIÈRE / TRANSPORT / TRAMAC

EXCAVATION N. JEANSON
TRANSPORT EN VRAC
PAYSAGEMENT
2083 route 112, Stukely sud
Buj: 450.297.4535
Cell: 819:574:5093
EXCAVATION GÉNÉRALE - INSTALLATION SÉPTIQUE - TRANSPORT EN VRAC - (VENTE GRAVIER, SABLE, TERRE)